

En bref

CHÂTEAU DE MONTROTIER

Animations

8 octobre : Après-midi magie de 14h à 17h. 10€/adulte, 6€/enfant. Réservation : www.chateaudemontrottier.com

21 octobre : Nuit des châteaux de 19h à 22h30. 10€/adulte, 6€/enfant. Réservation : www.chateaudemontrottier.com

Du 21 octobre au 5 novembre : Ateliers pour enfants. 6€/enfant.

26 octobre et 2 novembre : Contes d'Halloween à 16h. Dès 5 ans. 10€/adulte, 6€/enfant.

Réservation : www.chateaudemontrottier.com

1^{er} novembre : Pièce de théâtre à 16h, «Le ventre du kangourou» dès 18 mois. 10€/adulte, 6€/enfant. Réservation : www.chateaudemontrottier.com

Durant toute la saison

- Escape Game au château (sur réservation, à partir de 8 ans) 15€ par pers.
- Chasse au trésor ! (sans supplément au tarif d'entrée)
- Organisation d'anniversaires au château (sur réservation). Les tarifs comprennent l'évènement et la visite du château.

Renseignements : 04.50.6.23.02 info@chateaudemontrottier.com

SAVOIE

Modes de garde des jeunes enfants

L'UFC - Que Choisir alerte sur le manque de places et demande la création d'un droit opposable

A lors que les conditions d'accueil des enfants dans les crèches ont récemment fait l'actualité et légitimement scandalisé l'opinion publique, l'UFC - Que Choisir rend publics les chiffres de l'offre de modes de garde des jeunes enfants dans le département qui montrent que de trop nombreux parents doivent subir des restes à charge élevés, soit renoncer à les faire garder. En conséquence, l'association appelle les pouvoirs publics à créer d'urgence un droit opposable à un mode de garde des jeunes enfants qui soit de qualité et abordable.

Des capacités d'accueil insuffisantes

En Savoie, 63% des enfants de moins de 3 ans sont couverts par un mode de garde formel (assistants maternels, crèches ou encore salariés à domicile), ce qui classe notre département à la 44^{ème} place en France métropolitaine (moyenne nationale de 58,8 %). Cela signifie que, dans notre département, 4 jeunes enfants sur 10 n'auraient pas pu être accueillis par un mode formel si leurs parents l'avaient souhaité.

En se focalisant sur les deux principaux modes de garde, on constate que dans notre départe-

ment les assistants maternels constituent le mode d'accueil majoritaire avec 38,8 places pour 100 enfants, devant les crèches, avec 21,2 places pour 100 enfants (contre 41,3 pour les assistants maternels et 20,8 pour les crèches au niveau national).

Une offre dégradée ayant des conséquences économiques majeures pour les familles

L'état de l'offre d'accueil a de déplorables conséquences économiques pour les ménages. D'une part, l'absence de solutions pour faire garder leurs enfants a un impact direct sur l'emploi ou l'employabilité des parents (souvent les mères), les privant ainsi de ressources salariales. D'autre part, le type d'offre disponible joue sur le pouvoir d'achat, puisque les restes à charge (sommées effectivement payées après toutes les aides, dont notre étude relève la complexité et le manque de lisibilité) sont en moyenne systématiquement supérieures en ayant recours à un assistant maternel plutôt qu'à une crèche, à plus forte raison pour les ménages les plus modestes.

L'accueil par les assistants maternels, grand oublié des politiques publiques

Indépendamment des aspects financiers, le fait que le département de Savoie se repose majoritairement sur les assistants maternels pour l'accueil formel des jeunes enfants pose un réel problème, puisque les agréments d'assistants maternels y sont en chute libre : - 1254 entre 2016 et 2020

Dans ce contexte, l'absence d'annonces concrètes des autorités concernant les assistants maternels est particulièrement alarmante pour la SAVOIE en termes de perspectives pour les années à venir. Ainsi, pour éviter un effondrement du taux de couverture, il faudra attirer suffisamment d'assistants maternels, soit ouvrir des crèches en nombre suffisant, pour compenser l'érosion démographique de la profession.

Des discours non suivis d'effets

Depuis 2007, la création d'un droit opposable à un mode de garde pour les jeunes enfants et d'un service public de la petite enfance ont continuellement été promis par les Présidents de la

République successifs. Pourtant, depuis quinze ans, aucune réforme d'ampleur n'a été entreprise quant à la qualité de l'accueil. Ainsi, en avril 2022, faute d'attractivité des métiers de la petite enfance, 65 des postes en crèche dans le département étaient vacants depuis plus de trois mois.

Au vu de l'urgence, l'UFC - Que Choisir de Savoie, attachée à la liberté de choix des parents et au bien-être des enfants, exhorte le Gouvernement à :

- Créer un droit opposable à un mode de garde pour les jeunes enfants, qui soit abordable pour tous, et de qualité. Pour que ce droit soit effectif, il est en particulier impératif de mettre en place un pilotage des besoins sur la base de projections démographiques, tant des naissances que des départs en retraite des professionnels du secteur ;
- Instaurer un pilotage par l'État de l'ouverture de crèches publiques et maisons d'assistants maternels dans les zones les plus déficitaires ;
- Simplifier les aides aux ménages ;
- Systématiser la mise en place de guichets uniques pour trouver un mode de garde

Publi-reportage

Hauteville-sur-Fier

A 25 ans, Coraline Cartier reprend l'entreprise familiale de menuiserie-charpente



En juin dernier, Gilles Cartier a officiellement cédé les rênes de l'entreprise familiale de menuiserie-charpente implantée depuis 102 ans à Hauteville-sur-Fier à sa fille Coraline. (4^{ème} génération !)

Coraline Cartier n'a pas fait le choix de la facilité. Se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat n'est pas chose aisée. Faire fructifier une entreprise à la réputation solide, employant 20 salariés, relève du challenge. Et la pression est d'autant plus grande quand il s'agit de l'entreprise familiale. Le 5 juin dernier, la jeune femme de 25 ans a racheté la totalité des actions de la société de menuiserie-charpente créée par son arrière-grand-père Eugène il y a 102 ans, à Hauteville-sur-Fier, en montant sa holding, Coraline Invest.

Rien ne prédestinait Coraline à tenter l'aventure, elle qui se tournait plutôt vers une carrière internationale dans le secteur des affaires. Jusqu'à ce qu'elle mette un pied dans la société familiale en effectuant son Master 2 en alternance. «Je me suis dit qu'il serait bien que j'apporte ma pierre à l'édifice», glisse-t-elle.

La tête sur les épaules, un caractère bien trempé, un goût pour le risque et pour le travail, une motivation et une détermination sans faille sont autant de qualités que Gilles Cartier a décelées chez sa fille.

C'est les yeux fermés qu'il lui confie aujourd'hui les rênes de l'entreprise, tout en continuant à lui distiller son savoir et à l'accompagner dans cette phase de transition.

S'agrandir pour répondre à un volume de travail croissant

Si chaque génération a apporté sa contribution et après Paul qui avait construit une scierie et un nouvel atelier, la gouvernance de Gilles aura marqué l'ère de la structuration, de la modernisation et du développement de l'entreprise Cartier à partir de 1983. La société est alors divisée en deux pôles, charpente et menuiserie, et la gamme de services étoffée : menuiserie intérieure, extérieure, agencement, charpente, couverture, zinguerie, isolation, rénovation, agrandissement, travail du bois, de l'aluminium, du bois/aluminium, du PVC. Coraline n'entend pas s'arrêter là. Elle a bien

l'intention de consolider l'activité. Mieux, de la développer «tout en prenant des risques mesurés au regard de la conjoncture». La crise sanitaire est passée par là, entraînant dans son sillage un désir marqué de se sentir bien chez soi, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Coraline l'a bien noté et s'intéresse de près au marché des vérandas et pergolas. La cheffe d'entreprise aura à cœur de mener à bien les deux appels d'offres pour le compte du Département de la Haute-Savoie, remportés en menuiserie et en charpente pour les quatre prochaines années.

Elle devra poursuivre les investissements pour répondre à l'accroissement du volume d'activité, en construisant des locaux plus grands et plus fonctionnels d'ici à 2027. Elle espère pouvoir mener son projet à bien à proximité immédiate de ses locaux actuels, sur la future zone artisanale. Dans le cas contraire, elle cherchera ailleurs, mais toujours dans la région.



Gilles Cartier continuera d'accompagner sa fille Coraline dans cette phase de transition.



L'Entreprise CARTIER RECRUTE UN CHARPENTIER QUALIFIÉ ET UN MENUISIER QUALIFIÉ
contactez - nous au **04 50 60 50 87** ou par mail à contact@entreprise-cartier.fr